

# LA DÉCLARATION

## I5 & A5

Déclarer “*qui je suis devenu au terme de ma formation*” devant un jury composé d’un ingénieur Icam (**Alumni**), d’au moins un **collaborateur choisi** par l’étudiant intégré et/ou le tuteur Icam pour l’apprenti, et de personnes extérieures choisies par l’étudiant : **ses amis, sa famille, son maître d’apprentissage ...**

### Livrable des étudiants :

- ❖ Rédaction de sa déclaration à adresser au jury une semaine avant la date de passage
- ❖ Oral de 45 minutes se déroulant comme suit :
  - Exposé solennel par l’étudiant qui s’appuie sur son écrit préparatoire (20’)
  - Echange avec l’alumi et le collaborateur (20’)
  - Accueil dans la famille des ingénieurs Icam (5’) - par l’Alumni

La déclaration est un rituel qui conclut la formation Icam pour chaque étudiant, en signant l’acte de passage des études vers sa nouvelle vie d’ingénieur Icam.

Voici en quoi elle consiste concrètement : individuellement l’étudiant déclare devant un **jury présidé par un ingénieur Icam expérimenté**, la manière qu’il vise d’être « ingénieur Icam ». Dans la forme, il prononce un **discours de 20 mn** suivi d’une **discussion avec les membres du jury, sur un timing global de 45 mn environ**. En substance, l’étudiant explique ses choix professionnels, dont celui du secteur d’activité, du type d’entreprise, de la fonction envisagée, d’un mode de management privilégié et plus profondément, il explicite ce qu’il aspire à vivre. Ainsi cette déclaration prend appui sur ce qu’il a vécu, sur les expériences passées, relues et situées ainsi que sur la mission de l’Icam.

### Quel est le rôle du jury ?

Sur le principe, le jury est constitué d’au moins deux personnes :

- Un ingénieur Icam ayant déjà une certaine maturité professionnelle qui préside et anime ce temps.
- Un accompagnateur ERD et/ou un enseignant de l’Icam.
- Nous invitons les étudiants à solliciter un public à ce moment selon les attentes de l’élève ingénieur

Le président de jury :

- accueille l’élève ingénieur, présente les membres du jury, salue le public éventuel



- rappelle succinctement les attentes, donne la parole à l'étudiant qui réalise l'exercice oratoire de présenter son discours
- réagit à partir de sa propre expérience, de ses propres convictions ; de la place d'un aîné, sa parole est libre, incite au questionnement, permet également aux autres membres du jury de parler en retour.
- prévoit une brève délibération à huis clos, sans l'étudiant ni le public
- formule au final un retour à l'étudiant.

En binôme, le président et le représentant de l'Institution articulent à deux voix ce moment final de la formation ; l'accompagnateur ou l'enseignant Icam est un témoin du parcours de formation et laisse partir librement, en s'en réjouissant, le futur ingénieur; par cette posture, il manifeste du même coup qu'il n'aura été acteur que le temps d'une période du devenir de cette personne, qu'est le déclarant.

Ce jury ne donne pas de note qui compte pour le diplôme. Il officialise de manière symbolique et obligatoire ce passage où l'élève ingénieur quitte la vie étudiante pour être accueilli dans le groupe des ingénieurs Icam en activité.

Un **grand merci** à tous les ingénieurs Icam pour leur contribution à ce moment précieux pour tous.